

fournir les bariques et le sel. Le 22 septembre 1671 ⁽¹⁾, Lambert se libéra de cette redevance moyennant la somme de trois cents livres, dont moitié fut payée en argent et moitié en castor.

La *cabane d'Eustache* ⁽²⁾ située sur la grève solitaire de la presqu'île qu'enlacent la Chaudière et l'Etchemin, le *corps de logis* de Guillaume Couture à l'extrémité de la Pointe-de-Lévi, furent pendant longtemps des centres favoris où se ralliaient les sauvages de passage à Québec. L'un recevait les Hurons, ses anciens néophytes, l'autre hébergeait les Iroquois, ses anciens bourreaux. L'Iroquois qui visitait la capitale, y venait rarement pour des raisons de commerce, mais Couture, généreux et hospitalier, se prêtait volontiers au rôle de médiateur dont les autorités semblent l'avoir officieusement chargé. Lambert, plus homme d'affaires, sut mieux tirer avantage de ses relations avec les Hurons. Il se livra pour de bon à la traite et y fit de l'argent. Après avoir épousé, en 1656, Marie Laurence, Lambert se fixa définitivement à Québec, sur la Place-Royale, et y continua ses opérations commerciales qui furent heureuses. On le compta bientôt au nombre de principaux négociants de la capitale, où il marchait de pair avec les Aubert de la Chenaye, les Bissot, les Bazire, les Fleury de la Gorgeudière.

Tout en s'occupant de négoce, Lambert ne négligea pas son exploitation de la côte de Lauzon. On a vu que de concert avec Bissot il avait affermé la seigneurie ⁽³⁾. Receveur des droits du seigneur, il soigna ses intérêts d'un œil jaloux ⁽⁴⁾. Dès 1654, Simon Denis, sieur de la Trinité, avait pris une concession dans Lauzon et il en avait été mis en possession par le prévôt Sevestre et l'arpenteur Martin Boutet. Le 21 juin 1664, Lambert se plaint au Conseil, en sa qualité de fermier et de procureur du seigneur, que Denis outre passe ses droits, et demande qu'il s'en tienne à ses bornes et qu'il lui soit fait défense de tendre filets, claies et nasses ailleurs que sur sa concession ⁽⁵⁾.

De compagnie avec Guillaume Bonhomme et Jacques Berthiaume, Lambert faisait aussi la pêche à l'anguille sur les rives de Lauzon et avait acquis dans ce dessein une concession de seize arpents vis-à-vis la pointe du Cap-Rouge ⁽⁶⁾. Sur sa ferme que l'on appelait dans le temps l'*habitation de Sainte-Marie*, Lambert avait plusieurs engagés. Le recensement de 1667 nous y montre le vieillard Pierre Bergeron avec ses trois enfants, André, Abraham et Etienne ⁽⁷⁾, et Gabriel, fils aîné du propriétaire. Eustache Lambert mourut la même année que Bissot et fut enterré à Québec le 6 juillet 1673. De son

(1) *Greffes Roycol*.

(2) *Journal des Jésuites*, p. 219.

(3) 10 octobre 1663. *Jug. et Dél.-C. S.* I p. 22, 26.

(4) *Ibid.* p. 113, 30 janvier 1664.

(5) *Ibid.* p. 211.

(6) *Greffes Fillion*, 20 juillet 1664. *Délibérations du Conseil* 20 août 1664.

(7) Au recensement de 1666, comme on l'a vu, Lambert demeurait à Québec avec sa femme, Jean Adam, menuisier, Pierre Bergeron, André Bergeron, engagés.

Le 6 octobre 1658, Jean Barry et René Chemin, tous deux engagés de M. Eustache Lambert, marchand, de Québec, se noyèrent au Cap-Rouge. (*Registre paroissial de Québec*).